



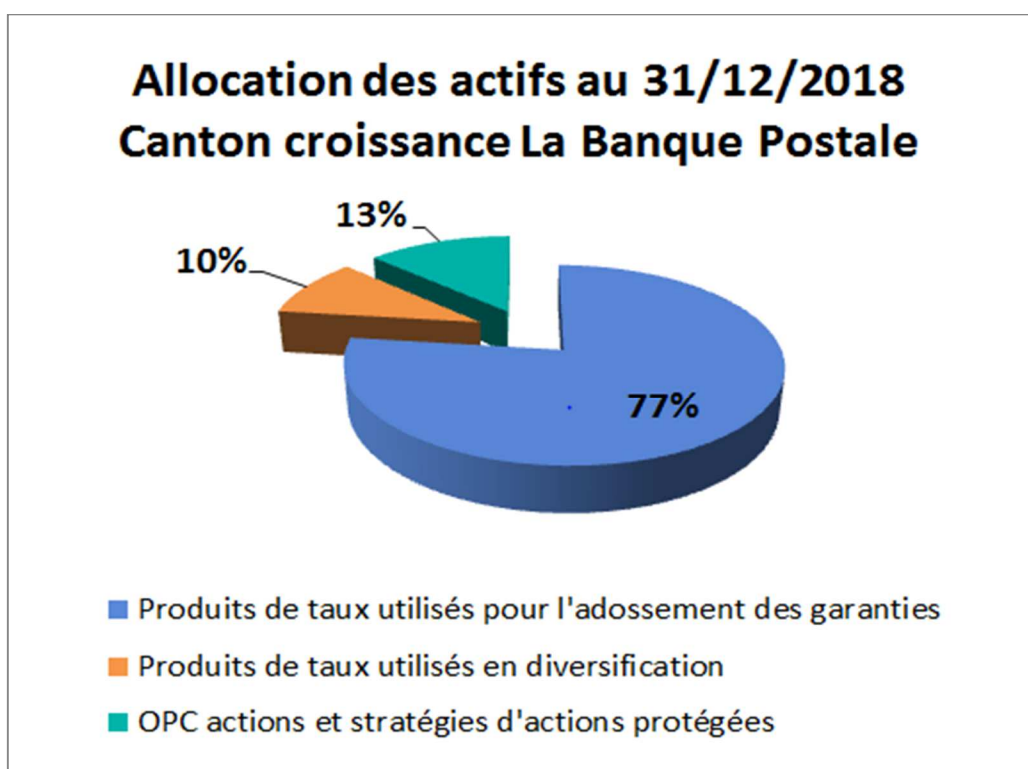
Informations sur le canton croissance dédié aux contrats d'assurance sur la vie CNP Assurances distribués par La Banque Postale

Information annuelle au 31/12/2018 en application du paragraphe IV de l'article A132-5-3 du code des assurances

1. Répartition par catégorie des actifs en représentation de la comptabilité auxiliaire d'affectation

Au cours de l'année 2018, les encours du canton croissance La Banque Postale ont augmenté de manière satisfaisante, ce qui a permis d'atteindre l'allocation cible souhaitée.

L'allocation d'actifs du canton est construite de façon à assurer la garantie à l'échéance, via des investissements en obligations d'Etat français. Cette garantie est octroyée à l'échéance mais la volatilité des marchés financiers peut engendrer des performances négatives au cours de la vie des supports.



	Montant de l'encours au 31/12/2018 (en euros)
Produits de taux utilisés pour l'adossment des garanties	210 327 402
Produits de taux utilisés en diversification	27 315 247
OPC actions et stratégies d'actions protégées	35 509 821



2. Performance des actifs sur l'année 2018

Comme évoqué précédemment, les actifs sont principalement investis en obligations d'Etat français (pour assurer la garantie à l'échéance), dont la valeur baisse en cas de hausse des taux. En 2018, les taux d'emprunt d'Etat Français ont été volatils mais ont fini l'année en très légère baisse -8bps sur l'OAT à 10 ans). Les actions ont, quant à elles, affiché une baisse (-11% dividendes inclus pour l'Eurostoxx 50), ce qui a affecté négativement la performance du canton en fin d'année.

En 2018, CNP Assurances a mis en œuvre le mécanisme de transfert d'actifs en plus-value latente autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016. Ce mécanisme est temporaire et peut encore s'appliquer jusqu'au 31/12/2021.

Le transfert d'actifs en plus-value latente explique la performance annuelle positive de +1,27% constatée au 31/12/2018 pour les actifs du canton dédié aux supports croissance de la Banque Postale. **Cette performance ne correspond pas à une performance individualisée mais reflète la performance globale du canton considéré dans son ensemble sur l'année 2018.**

Les sommes correspondant au transfert d'actifs en plus-value latente font l'objet d'une provision spécifique, la PCDD qui sera redistribuée aux assurés dans les huit années au plus tard suivant le transfert. En 2018, 12% de la provision ainsi constituée a été redistribuée aux assurés sous la forme d'une revalorisation de la part de provision de diversification.

3. Montant des Provisions Mathématiques au 31/12/2018

185 210 415 euros

4. Montant des Provisions de Diversification au 31/12/2018

a. Provisions techniques de diversification

65 750 477 euros

b. Provision Collective de Diversification Différée

22 191 578 euros
